



En service
pour la **VIE...**



Service de
la sécurité
incendie

AU PROGRAMME...
FORMATION,
CONFÉRENCES ET
EXERCICES D'INCENDIE
DANS LES RÉSIDENCES
POUR PERSONNES ÂGÉES

Prévention
Intervention
Implication

Contexte :

Les personnes âgées sont les gens les plus vulnérables lors d'un incendie. Conséquemment, un programme de sensibilisation sur la sécurité incendie est tout à fait approprié à cette clientèle spécifique et au personnel de surveillance qui les prennent en charge. Le présent programme est donc mis sur pied en ce sens et il est complémentaire à la certification des résidences pour personnes âgées du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Buts du programme :

Réduire les risques de pertes de vie, de blessures et de pertes matérielles lors d'un incendie dans une résidence pour personnes âgées.

Objectifs du programme :

Sensibiliser les personnes âgées à la prévention incendie et aux mesures à prendre en cas d'incendie. Également, on vise la formation du personnel de surveillance à leurs rôles et responsabilités en cas d'incendie et à effectuer un exercice d'incendie efficace et sécuritaire.

Public cible :

Les personnes âgées habitant en résidences pour personnes âgées sont visées par ce programme. On compte 31 résidences de ce type à la ville de Lévis pour une clientèle de près de 2000 personnes.

Le personnel de surveillance de ces résidences est aussi ciblé par ce programme.

Contenu du programme :

Le programme comporte trois volets :

- Les exercices d'incendie;
- Les conférences;
- La formation du personnel de surveillance.

Fréquence et période :

Les exercices d'incendie

Le Service de la sécurité incendie de la ville de Lévis collabore annuellement à un exercice d'incendie pour chaque résidence pour personnes âgées, et ce, du mois de mai à août.

Les conférences

Les conférences aux personnes âgées sont données aux deux ans, et ce, durant les mois de février à avril.

La formation du personnel de surveillance

La formation du personnel de surveillance est dispensée aux quatre ans, et ce, durant les mois de février à avril.

Méthodes :

Les exercices d'incendie

Les exercices d'incendie consistent à déclencher, avec préavis aux personnes âgées, le système d'alarme d'une résidence pour personnes âgées et d'évaluer ensuite, la réaction et le comportement du personnel de surveillance et des personnes âgées lors de l'évacuation. Le matériel incendie est également évalué lors de ces exercices.

Les conférences

Les conférences consistent à rencontrer en groupes les personnes âgées afin de leur dispenser des notions et conseils de base sur la prévention des incendies. On y traite aussi des mesures à prendre en cas d'incendie en lien avec les exercices d'incendie.

La formation du personnel de surveillance

La formation du personnel de surveillance consiste à rencontrer en groupes les membres de ce personnel par résidence, afin de leur rappeler leurs rôles et responsabilités en cas d'incendie. À la demande de la direction, le Service de la sécurité incendie peut également dispenser une formation à ce personnel sur l'utilisation des extincteurs d'incendie portatifs.

Mise en œuvre :

Les exercices d'incendie

Des techniciens en prévention incendie et l'équipe de 4 à 6 pompiers de la caserne concernée participent aux exercices d'incendie. Les techniciens et les pompiers observent, documentent et minutent l'exercice selon les barèmes établis dans le document publié par le ministère de la Sécurité publique du Québec intitulé « *Complément au guide pratique la prévention des incendies et l'évacuation des résidences hébergeant des personnes âgées* ». Il n'y a pas d'intervention des pompiers en mode simulation. Tous les commentaires recueillis sont transmis au technicien en prévention incendie qui coordonne l'exercice. Un compte-rendu est ensuite fait à la direction de la résidence.

Les conférences

Les conférences sont dispensées par un technicien en prévention incendie. Il rencontre en groupe les personnes âgées d'une résidence. La salle communautaire ou la salle à diner sont souvent les lieux de ces rencontres. Il dispense alors de l'information concernant les risques d'incendie qui sont présents dans leur résidence, sur la réaction à l'alarme incendie ainsi que sur les exercices d'incendie. Le tout pour une durée d'environ 60 minutes.

Complémentaires à ces conférences en groupes, il y a les rencontres individuelles pour les gens qui n'ont pas assisté aux conférences. Les mêmes thèmes sont abordés, mais sous un format plus court qui se situe aux alentours de 15 minutes. C'est un technicien en prévention incendie qui rencontre personnellement les bénéficiaires, après entente avec la direction de la résidence.

La formation du personnel de surveillance

La formation du personnel de surveillance est dispensée par un technicien en prévention incendie. Elle est donnée en groupe dans un local de la résidence pour personnes âgées. On y parle entre autres du plan de sécurité incendie et des rôles et responsabilités du propriétaire et des membres du personnel en cas d'incendie. La durée de cette formation est d'environ 90 minutes.

La formation sur demande concernant l'utilisation des extincteurs d'incendie portatifs est également dispensée par un technicien en prévention incendie. Elle se déroule dans un local de la résidence pour personnes âgées pour la partie théorique. La partie pratique est quant à elle dispensée à l'extérieur où un simulateur d'incendie du Service de la sécurité incendie est mis à contribution. Cette formation dure également 90 minutes.

Évaluation :

L'évaluation de chacun des exercices d'incendie est effectuée par le technicien en prévention incendie sur place. Ce qui est évalué est le temps d'évacuation qui doit être de 3, 5, 8 ou 11 minutes selon les caractéristiques du bâtiment et le nombre de bénéficiaires. L'indicateur de performance du présent programme se fait au niveau des exercices d'incendie. Il consiste à vérifier le taux d'évacuation des résidences pour personnes âgées qui évacuent à l'intérieur du délai prescrit.

Nombre de résidences ayant évacué dans le délai prescrit X 100
Nombre total de résidences pour personnes âgées